**Présentation : Comment intégrer les images filmiques dans nos cours ?**

Cette situation a été présentée lors d’un stage : Cinéma et histoire.

* Les enjeux du stage reposaient sur l’étude d’images filmiques (deux archives de l’INA) en cours d’histoire et le renouvellement de nos pratiques pédagogiques.
* Quelle utilisation peut-on faire de l’image animée et plus précisément d’archives avec nos classes ?

**Sujet d’étude : La Ve République, une République d’un nouveau type.**

**Problématique** : la crise de mai 68 remet elle en cause l’originalité de la Vème République, à savoir un pouvoir exécutif fort ainsi que les institutions et son fonctionnement d’une façon générale ?

**Supports :** les archives de l’INA (Les deux reportages : *les grèves à Billancourt et les manifestations étudiantes*). Ces supports sont libres de droit sur le site ina.fr

**Situation : Mai 1968 (2 H)**

**Capacités mises en œuvre :**

* Raconter et caractériser un évènement historique et implicitement rédiger un récit historique
* Expliquer le rôle des acteurs et les enjeux de la situation
* Confronter des points de vue et exercer un jugement critique

**Problématique de la situation**: Quel est le rôle de l’état et de la société civile dans les évènements (ou crise) de mai 68 ? Sont-ils des acteurs, des accélérateurs ou des freins des mutations ?

On annonce aux élèves : à l’issue de cette séance, vous devrez être capable de rédiger 1 récit historique

**Partir de leurs représentations sur le récit historique et noter au tableau les différentes réponses**

**Intérêt et pré requis**: on est en fin d‘année scolaire, donc :

* rédiger 1 récit a dû être étudié en français (d’où la question du temps utilisé-présent ou imparfait - aura été déjà vue) ;
* un certain nombre de capacités comme l’autonomie, la rédaction de texte ont été travaillés depuis 2 ans, les élèves ont pu ou ont dû être sensibilisés au récit historique en seconde avec la nuit du 4 août et en première avec 1 événement (par exemple avec Veil et l’ivg…)

I / COMMENT UN HISTORIEN TRAITERAIT, RACONTERAIT CET EVENEMENT ? (1H)

1) consignes données aux élèves avant la diffusion des 2 films : rédiger 1 récit historique sur l’attitude des jeunes et des ouvriers au début de la crise de 68 (de ce fait les élèves doivent prendre des notes) 🡺 reformulation orale par les élèves de ce qu’ils entendent par récit historique (le prof note au tableau les réponses)

2) diffusion des 2 films : certains élèves font le travail sur les ouvriers, les autres sur les étudiants

3) rédaction de leur texte par groupe de 2 (environ 10 lignes)

4) Lecture des écrits :

* Avant de lire leurs travaux, leur demander quelles questions ils se sont posés en vue de la rédaction du récit historique, quels critères ils ont choisis (les noter pour les confronter ensuite avec la version de l’historien).
* Demander aux élèves leur avis sur le documentaire (à la fois le commentaire et les images)
* **Objectif du prof à travers cette démarche :** ce qu’on veut leur faire comprendre : Le reportage est un angle choisi donc il y a partialité

5) lecture de leur texte : prendre 2 copies sur les deux reportages : 1 copie posant problème et une satisfaisante, leur demander de les analyser, de les critiquer. (oral en classe entière)

Puis confrontation avec le dvd de Winock (uniquement l’aspect social : 11’29) ou un texte d’historien : on leur demande de comparer leur travail avec celui de l’historien, c’est 1 façon de voir si les critères choisis et les questions que s’est posées l’historien sont les mêmes

* **Objectif du prof à travers cette démarche :** ce qu’on veut leur faire comprendre : insister sur l’impartialité de l’historien

**Les moyens pour y arriver**:

- Vérifier ce qui est conforme dans leur rédaction ; si certaines réflexions ne st pas spontanées, leur demander « quel temps utilise 1 historien ? Prend –il parti… » Pour arriver à une méthode précise concernant la rédaction d’1 récit historique

Intérêt du déroulement :

* On part de leurs erreurs et leurs acquis

Puis on leur demande quelle différence existe entre faire un récit et faire un récit historique :

* **Faire 1 récit** : on peut inventer, interprétation libre
* **Faire 1 récit historique :** texte informatif, être fidèle aux évènements et prendre de la distance par rapport à eux et être neutre, décrire le réel sans l’idéaliser et le dénigrer

6) les élèves reformulent les critères du récit historique à l’oral

7) Distribuer la fiche méthode (**voir dernière page**) :

8) Par rapport aux connaissances, le professeur indique, précise les causes, les origines (immédiates et lointaines) de mai 68

**II / QUELLE A ETE L ATTITUDE DU GOUVERNEMENT DURANT LA CRISE DE MAI 68 ? (1 H)**

* TEXTE DE POMPIDOU (intervention radiotélévisée du 16 mai 1968, extrait du livre « mai 68le journal », de LACOUT, édition Calmann Lévy, 1998, cf. infra) :

**Questions** :

1. Contextualiser le texte à l’aide de la chronologie qu’on donne aux élèves (à l’oral)
2. Quel est le destinataire du texte ? Justifier votre réponse
3. Etudiez-le ou les champs lexicaux de ce texte. Quel est l’objectif de Pompidou ?
4. En vous aidant de ce texte (celui de Pompidou), de la chronologie (déjà donnée) et de la vidéo sur les étudiants, rédigez un texte répondant à la question suivante :

QUELLE A ETE L ATTITUDE DU GOUVERNEMENT DURANT LA CRISE DE MAI 68 ?

Intérêt de l’étude : montrer « la double ligne de conduite du gouvernement » de Pompidou (expression de Mme Zancarini Fournel) : ouverture puis fermeture

# CONCLUSION /

# *Réponse à la problématique* :

* Quel est le rôle de l’état et de la société civile dans les évènements (ou crise) de mai 68 ? Sont-ils des acteurs, des accélérateurs ou des freins, des mutations ?

*En classe* : à l’aide des récits préalablement travaillés, des documents et de l’étude sur mai 68 rédigez le récit historique de mai 68

**Fiche méthode : comment rédiger un récit historique**

* Rédiger un récit c’est ne pas raconter une histoire et ne pas inventer : expliquer en vous appuyant sur les faits vus en classe (causes et conséquences)
* Présenter les acteurs : présenter les acteurs et la façon dont ils s’impliquent dans l’évènement
* Ancrer le récit dans la chronologie et dans l’espace : un récit suit l’ordre du temps, les évènements importants. Il faut respecter l’ordre chronologique dans la rédaction. Un récit se situe dans l’espace : il faut donc donner le ou les lieux de l’action.
* Construire son récit de façon organisé : le récit doit être organisé, il faut donner un sens au récit par une problématique. C’est un texte écrit correctement : on utilise le temps présent et on veille à une orthographe, une syntaxe et une ponctuation correctes.
* Conclure le récit en présentant les conséquences de l’histoire racontée.

**Texte 1** : intervention radiotélévisée de George Pompidou, le 16 mai 1968 (extrait de mai 68, le journal de LACOUT Dominique, édition Calmann –Lévy, 1998)  :

« Des groupes d’enragés, nous en avons montré quelques-uns, se proposent de généraliser le désordre avec le but avoué de détruire la nation et les bases mêmes de notre société libre. (…) Le gouvernement doit défendre la République .Il la défendra. Je m’adresse à vous avec calme mais avec gravité. Etudiants ne suivez pas les provocateurs qui déclarent eux -mêmes se désintéresser des trois quarts d’entre vous. Ecoutez la voix de la raison (…) .Il vous appartient de montrer par votre sang froid, mais aussi par votre résolution, quelles que soient vos préférences politiques, quelles que soient vos revendications sociales, que vous refusez l’anarchie. (…)

Autre texte possible ou évaluation

**Texte 2** : allocution radiodiffusée de De Gaulle du 30 mai 1968 (extrait de mai 68, le journal de LACOUT Dominique, édition Calmann –Lévy, 1998)

« [ …] J’ai pris mes résolutions . Dans les circonstances présentes, je ne me retirerai pas. J’ai un mandat du peuple, je le remplirai. Je ne changerai pas de premier ministre, dont la valeur, la solidité, la capacité méritent l’hommage de tous. (…) Je dissous aujourd’hui l’Assemblée nationale. J’ai proposé au pays un référendum qui donnait aux citoyens l’occasion de prescrire une réforme profonde de notre économie et notre Université. […] J’en diffère la date. Quant aux élections législatives, elles auront lieu dans les délais prévus par la Constitution, à moins qu’on entende bâillonner le peuple français tout entier en l’empêchant de s’exprimer en même temps qu’on l’empêche de vivre, par les mêmes moyens qu’on empêche les étudiants d’étudier, les enseignants d’enseigner, les travailleurs de travailler.

Ces moyens ce sont l’intimidation, l’intoxication et la tyrannie exercée par des groupes organisés de longue main en conséquence et par un parti qui est une entreprise totalitaire, même s’il a déjà des rivaux à cet égard. Si donc cette situation de force se maintient, je devrai, pour maintenir la République, prendre, conformément à la Constitution, d’autres voies que le scrutin immédiat du pays. En tout cas, partout et tout de suite, il faut que s’organise l’action civique. Cela doit se faire pour aider le gouvernement d’abord. […] La France, en effet, est menacée de dictature. On veut la contraindre à se résigner à un pouvoir qui s’imposerait dans le désespoir national. Lequel pouvoir serait alors évidemment celui du vainqueur, c’est-à-dire celui du communisme totalitaire.[…] Eh bien non ! La République n’abdiquera pas ! »